

Rapport d'activité de la Commission Mixité

par Isabelle Billard, présidente de la Commission

I. Constitution, composition, organisation et lettre de mission

La commission a été nommée en CD de la FFE le 19 juin 2021. Elle est constituée de 7 membres (Silvia Alexieva, Isabelle Billard, Julien Clarebout, José De Sousa, Jean-Baptiste Mullon, Hélène Ruhlmann, Oriane Soubirou¹). Suite à un appel à bonnes volontés relayé sur le site FFE, 3 personnes ont rejoint la commission (Christian Bleuzen, Olivier Desormes, Aude Soubrier), qui ne sont pas membres nommées mais participent aux travaux. Ceci porte à 9 le nombre de membres, 5 hommes et 4 femmes, à la date de rédaction de ce rapport.

La commission a tout d'abord choisi son mode de fonctionnement. Il a été décidé de réunions approximativement mensuelles, par visio conférence. La présidente envoie un ODJ, que les membres peuvent compléter de tous sujets jugés d'importance. Le secrétariat de séance est assuré par roulement, un compte-rendu est rédigé, soumis aux corrections éventuelles puis approuvé à la réunion suivante. Dans un souci de transparence, les CR une fois approuvés sont déposés sur la [page « commission mixité » du site FFE](#). Les membres de la commission ont accès à un archivage des dossiers sous le système Dropbox. Slack est un peu utilisé. Pour ses travaux, la commission fonctionne actuellement en 7 sous-groupes, chaque membre étant libre de participer aux sous-groupes qui l'intéressent et les discussions dans chaque sous-groupe étant gérées par les membres y contribuant.

La lettre de mission confiée par le bureau fédéral porte sur des missions de politique générale en faveur de la mixité et de l'égalité Hommes/Femmes et marque donc une différence avec les activités de l'ancienne DNEF. Cette évolution a été explicitée en page d'accueil de la commission suite à des demandes par mail à la présidente sur des sujets qui n'entraient pas dans le champ de responsabilités de la commission. Le nombre de demandes en ce sens étant maintenant réduit à zéro, la commission estime que ce message est bien passé.

II. Activités des sous-groupes

Ci-dessous, les activités des différents sous-groupes présentent en premier lieu celles qui ont conduit à une soumission de recommandations au CD de mars 2022. Pour ces recommandations, à l'heure où est rédigé ce rapport, les décisions du CD ne sont pas encore connues.

¹ O. Soubirou a démissionné de la commission mixité pour raisons personnelles, avec effet au 10/03/2022.

II.1. Vocabulaire et représentations

La commission s'est penchée sur tous les textes produits par la FFE, disponibles sur son site ou sur les réseaux sociaux. Un état des lieux des formes rédactionnelles a été effectué, qui a mis en évidence un sexisme par omission : on ne croise quasiment que des présidents, des joueurs ou des entraîneurs dans ces pages. Les visuels ont également été scrutés, qui, de même, ont trop tendance à oublier les joueuses. Une étude des solutions apportées par divers organismes du monde francophone en vue d'une juste mise en lumière des femmes et des hommes dans tous les types de textes a été effectuée et des recommandations ont été soumises au bureau de la FFE qui s'est tenu en mars 2022. Ces recommandations concernent l'emploi des diverses formes d'écritures inclusives, en particulier pour les règlements, la mise en conformité des offres d'emploi relayées sur le site de la FFE, la remise à plat des pages FFE (pages des clubs, comités et ligues, liste des joueurs et joueuses françaises, etc.) et une iconographie plus équilibrée entre hommes et femmes pour tous les visuels de la FFE.

II.2. Mixité des championnats de France

La commission a d'abord effectué un recensement de l'état de la mixité dans les championnats de ZID et de ligue pour 2022, via un questionnaire envoyé aux responsables de Ligues ainsi qu'aux responsables des Comités départementaux chargés des jeunes. La commission se réjouit de la bonne volonté des responsables qui ont répondu rapidement et avec précision. Les résultats des différents tournois de Ligue et ZID ont ensuite été analysés dès leur parution. Ceci a permis de dresser le constat encourageant que 71 % des filles ayant participé à ces tournois ont joué dans des tournois mixtes (sur 731 filles au total). Ceci a également permis de déterminer les raisons invoquées pour l'organisation de tournois doubles Mixtes/Filles. Sur cette base, des recommandations ont été soumises, notamment visant à clarifier la méthode de calcul des places qualificatives aux Championnats de France Jeunes. Les autres sujets abordés et ayant fait l'objet de recommandations ont trait aux [règles de qualifications pour l'Équipe de France et les championnats d'Europe et du Monde](#).

II.3. Formation des dirigeantes

Des discussions ont eu lieu avec l'association [Femix'Sports](#) ce qui a abouti à une proposition (calendrier, budget, programme) soumise au CD de la FFE pour l'organisation de modules de formation destinés aux femmes désireuses de s'engager à tous les niveaux institutionnels de la FFE ou de progresser dans cette organisation.

II.4. Sensibilisation aux stéréotypes

De tous premiers contacts ont été pris avec l'association [Egal Sport](#). Même si les stéréotypes de genre (par exemple bleu pour les garçons, rose pour les filles, aux hommes la force et le goût de l'attaque, aux femmes la douceur) sont présents dans le monde des échecs comme dans tous les autres sports, ce milieu a des spécificités qui doivent être prises en compte, notamment la place qu'occupe le jeu en ligne dans notre sport. Des modules de formation spécifiques doivent être intégrés aux formations que propose la FFE (DIFFE, arbitrage, etc.). La refonte de l'ensemble de la formation de la FFE sera l'occasion d'ajouter ce thème.

II.5. Arbitrage

Les discussions avec la DNA ont débuté très tôt et sont traitées dans la section ci-dessous, consacrée aux activités transverses.

II.6. Haut niveau

L'annonce de l'obtention de la délégation prévue par le Code du Sport, le 17 mars 2022 est intervenue après l'envoi des recommandations de la commission mixité au CD de la FFE. Cette excellente nouvelle pour notre sport aura un impact déterminant sur la prise en charge des joueurs et joueuses de haut niveau à la FFE.

II.7. Augmentation des effectifs féminins

Ce sous-groupe est le dernier formé. De même que pour le sous-groupe « haut niveau », la délégation obtenue récemment influera sur les moyens d'action de la FFE et donc sur la réflexion, déjà entamée, du sous-groupe.

III. Activités transverses

III.1. Discussions avec la DNA

Ces discussions ont débuté peu de temps avant l'annonce officielle de la composition de la commission mixité. Les discussions ont été très cordiales, empreintes de bonne volonté de part et d'autre.

Elles ont porté essentiellement sur la parité du corps arbitral aux championnats de France (jeunes et toutes catégories). En premier lieu, la constitution des corps arbitraux des championnats sur les années 2011-2020 incluses (quand ils ont eu lieu) a été examinée (nombre et pourcentage des femmes, répartition en âges, arbitres ayant participé à plusieurs championnats, etc.).

L'analyse de ces données (pour lesquelles l'aide de l'association E&M ! et en particulier de sa présidente, Sonia Bogdanovski, a été déterminante) montre que la présence de femmes n'a pas d'incidence sur les autres critères, ce qui a permis de conclure qu'il est parfaitement possible de constituer des équipes d'arbitres avec une parité parfaite entre hommes et femmes. Des idées pour favoriser les candidatures d'arbitres femmes (qui restent peu nombreuses) ont été étudiées. Malgré la déception concernant la composition de l'équipe d'arbitres des championnats de France 2021/22 (30 % de femmes seulement), la commission mixité est très heureuse de la parité de l'équipe arbitrale des championnats jeunes 2022 et apprécie à sa juste valeur la profession de foi publiée sur [le site de la DNA pour les championnats jeunes à Agen en 2022](#).

La commission restera attentive à la composition des équipes futures pour les deux types de championnats et prévoit d'échanger avec la DNA à intervalles réguliers (sans doute une fois par an), pour faire le point et le bilan des championnats de l'année écoulée. Le bilan chiffré et nominatif de la composition de l'équipe d'arbitres doit pouvoir s'accompagner d'un bilan par

interview des arbitres H et F (appel à candidature, déroulement des championnats, impact sur leur progression dans la carrière arbitrale, impression générale, etc.). L'évolution du nombre de candidatures féminines est également un indicateur qui mérite d'être suivi. Ces interviews seraient utiles aux deux commissions (DNA et mixité).

III.2. Semaine de la mixité

La notion de semaine au féminin a été, dans un premier temps, remplacée par celle de semaine de la mixité, toujours dans le cadre de la journée mondiale du 8 mars. Pour l'année 2022, le format retenu est celui d'un appel à projets, avec 100 € de subvention. Le budget total alloué par le bureau fédéral est de 2000 €, plus 500 € pour un événement emblématique pour lequel Marie Sebag et Laurent Fressinet ([remplacé au pied levé par Jean-Baptiste Mullon](#)) étaient marraine et parrain. Quatorze projets ont été déposés et douze retenus dont un projet de CDJE. Le bilan de cette première version de semaine de la mixité n'est pas encore tiré à la date de rédaction de ce rapport.

III.3. Discussions avec la CT

Elles ont débuté en mars 2022 et doivent se poursuivre à un rythme soutenu en vue du CD de mai 2022. Les discussions ont été très constructives, dans un climat serein et amical.

Les points abordés concernent tout d'abord la révision des règlements de diverses compétitions. Du point de vue de la forme, la commission mixité prône l'usage des écritures inclusives dans tous les règlements. Pour commencer, elle a fourni à la CT deux exemples de révision selon cet angle (coupe de la parité et interclubs féminins). A l'heure où ce rapport est rédigé, une réunion d'échange suite à ces propositions est prévue mais non encore fixée dans le calendrier. D'un point de vue plus général, diverses idées pour inciter les licenciées à participer en plus grand nombre à la coupe Loubatière ont été discutées. Une stratégie a été adoptée, dont les objectifs quantitatifs restent à préciser en concertation et en se basant sur une analyse (à venir) des effectifs des licenciées selon les tranches Elo.

D'autre part, la discussion a porté sur l'évolution des interclubs (jeunes et toutes catégories), sur la mixité des championnats jeunes (départementaux, de ligues et nationaux). Des idées ont émergé qui seront soumises à l'approbation du CD fédéral et ne peuvent donc être détaillées avant ce vote.

IV. Perspectives

IV.1. Refonte du label féminin

Deux membres de la commission mixité ont candidaté suite à l'appel lancé par D. Pascal pour la refonte de la labellisation des clubs (labels féminin et formateur). À ce jour, il n'y a pas eu de retour. La refonte du label féminin s'inscrit parfaitement dans les missions de la commission qui juge le constat fourni par la FFE parfaitement réaliste.

IV.2. Programme Smart girls

Malgré des manques dans le suivi des clubs et des licenciées ayant bénéficié de ce programme, la commission juge cette initiative de la FIDE, reprise par la FFE, très intéressante. Elle sera étudiée dans le cadre du sous-groupe « augmentation des effectifs féminins ».

IV.3. Suivi quantitatif des effectifs

Afin d'avoir une vision claire de l'évolution de la population féminine de la FFE, un ensemble de données chiffrées issues de la base de données de la FFE doit être obtenu annuellement. Ce suivi concerne, entre autres, les effectifs féminins globaux en fonction de l'âge ou de l'Elo mais aussi les arbitres, les formatrices, etc. Ces données, non nominatives, serviront de base aux discussions avec la DNA et la CT mais également pour tous les sujets abordés au sein de la commission. Il s'agit donc de cibler l'ensemble des données utiles, pour éviter de faire des demandes perlées.

IV.4. Mixité des championnats de France jeunes

Des réunions de discussions avec les Ligues sont envisagées pour étudier les meilleures conditions de passage à une mixité globale des championnats. Il s'agit de convaincre de la nécessité d'une uniformisation qui soit en phase avec les aspirations générales de la société sur la mixité.

IV.5. Semaine de la mixité

La commission s'accorde du temps pour réfléchir à un format qui soit plus attractif pour les clubs ou pour revoir totalement le concept.

IV.6. Divers

La commission s'attachera à abonder plus fréquemment la page mixité du site web FFE mais la forme de ces contributions n'est pas encore arrêtée.

La création récente de la commission « éthique et intégrité » de la FFE permettra d'élargir les contacts, notamment avec le sous-groupe « stéréotypes ».